2010 BULLETIN D'ADHÉSION



Maison de l'Architecture de la Guyane

Créée en juin 2010, la Maison de l'Architecture de la Guyane a pour objet de contribuer à la diffusion et la promotion de la création architecturale auprès des professionnels, des maîtres d'ouvrages et du grand public.

Pour cela, elle contribuera à l'information de ces derniers et à la formation des architectes, au travers de manifestations, d'expositions, de visites et conférences, de voyages d'études, d'interventions dans les établissements scolaires et de publications.

Faciliter la compréhension de l'architecture et développer l'intérêt les usagers pour leur cadre de vie est l'objectif premier de cette maison. Les actions menées visent ainsi à confirmer la place de l'architecture dans les débats actuels sur la ville et à amener les citoyens à devenir acteurs de ses mutations.

nom
prénom
agence/société
qualité
adresse
tél. domicile
tél. professionnel
fax
e-mail
cotisations □ 20 € / étudiants, chômeurs et jeunes diplômés (moins de 5 ans) □ 40 € / architectes salariés et membres de collèges autres qu'architectes □ 60 € / architectes en exercice libéral ou associés d'une société d'architecture
règlement par chèque à l'ordre de la «Maison de l'architecture de Guyane» par virement (RIB sur demande)
A retourner à : La Maison de l'architecture de Guyane 39, rue du lieutenant Goinet 97300 Cayenne

ma.guyane@yahoo.fr